

**Le Greffier**

FJ/MH/BL/rqe/325

**Monsieur Rodrigue DEMEUSE**

Député  
avenue de Batta 12/51

4500 HUY

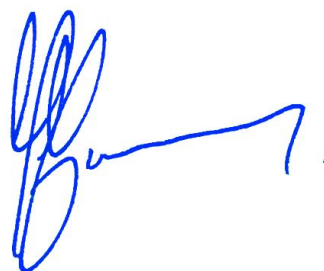
Namur, le 15 mai 2020

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°325 du 23 avril 2020 que nous adresse ce jour Monsieur Philippe HENRY, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement ([www.parlement-wallonie.be](http://www.parlement-wallonie.be)).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric JANSSENS

Question n° 325 de DEMEUSE Rodrigue

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité

N° : 325 (2019-2020) 325

Réception : 23 avril 2020

Echéance : 15 mai 2020

Matière : Transports - Mobilité - RAVeL - Mobilité douce -

**Objet :** les projets sur Huy-Waremme dans le cadre du nouveau Plan RAVeL 2020-2024

### Question écrite

La Déclaration de politique régionale est très ambitieuse en matière de politique cyclable puisqu'elle prévoit, pour atteindre l'objectif climatique de réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, l'augmentation de la part modale du vélo de 1 à 5 %. Pour cela, il est prévu d'investir 20 euros par habitant et par an dans le vélo.

L'arrondissement de Huy-Waremme connaît de grosses difficultés en termes de mobilité et le développement des infrastructures cyclistes est une des solutions à promouvoir pour relier les différents pôles. Un gros point noir se trouve notamment au niveau de la Ville de Huy, à l'entrée de laquelle s'arrêtent les différentes lignes du RAVeL.

Dans le cadre du nouveau Plan RAVeL 2020-2024 récemment adopté, Monsieur le Ministre pourrait-il m'indiquer quels sont les projets retenus pour l'arrondissement de Huy-Waremme en ce qui concerne le développement des lignes du RAVeL ?

### Réponse

Une proposition Plan RAVeL 2020-2024, a été établie en étroite collaboration avec le SPW Mobilité & Infrastructures, sur base d'une mise à jour du Plan RAVeL 2019-2024.

Cette ambitieuse proposition fait partie des politiques qui permettront de répondre à l'objectif climatique de 55 % de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2030 inscrits dans la Déclaration de politique régionale. Il repose sur la vision FAST 2030 et la stratégie régionale de mobilité, qui visent à maîtriser la demande de transport et à développer les alternatives à la voiture individuelle dans les déplacements afin de diminuer sa part modale d'un tiers d'ici 2030. Parallèlement, la part modale de la marche sera augmentée au minimum de 3 à 5 % et celle du vélo de 1 à 5 %. À ce titre, le Gouvernement wallon soutient un engagement budgétaire pour le vélo à hauteur de 20 euros par habitant par an. Le Plan RAVeL est l'un des maillons de cette politique d'amélioration de l'infrastructure vélo. Son financement sera renforcé grâce aux 80 millions annuels du Plan Infra 2 dédiés aux infrastructures transport public et mobilité active.

Le RAVeL compte aujourd'hui environ 1 440 kilomètres de voies réservées aux usagers non motorisés. Le Plan RAVeL 2020-2024 permettra à la fois d'aménager de nouvelles sections, mais également de garantir la qualité de l'infrastructure du réseau existant, sur plus de 300 kilomètres, en donnant la priorité au

développement des tronçons urbains et à proximité des gares, ainsi que des derniers grands chaînons manquants sur les itinéraires cyclables régionaux et internationaux.

En 2020, cela se traduit par un budget en engagement d'environ 25 millions d'euros (ce budget, ainsi que la programmation globale du RAVeL 2020-2024, seront confirmés dans la suite des accords globaux intervenus récemment au Gouvernement au sujet du Plan Infrastructures 2.

Le projet de programmation RAVeL 2019-2024 identifie une série de projets sur l'arrondissement de Huy-Waremme. Certains sont prévus à court terme : renouvellement du revêtement et remise à niveau des traversées sur les 22 km du RAVeL de la Ligne 127 entre la limite avec Landen, Hannut, Braives et Huccorgne. À moyen terme, il est prévu de donner la priorité à la prolongation de ce RAVeL de la Ligne 127 en direction de Wanze, en vue d'assurer une liaison sécurisée avec le RAVeL de la Ligne 126 qui relie Régissa (Marchin), le Pont-de-Bonne (Modave), Clavier, Hamois et Ciney. Il est également prévu de consacrer un budget à l'entretien du revêtement de la Ligne 126.

Enfin, notons que les travaux d'aménagement d'un tronçon du RAVeL de Meuse entre le rond-point d'Engihoul et le chemin de halage à Ramioul vont débuter prochainement, permettant de rétablir la continuité du RAVeL de Meuse entre l'aval de Huy et l'amont de Seraing. Cette continuité était interrompue depuis de nombreuses années suite au développement des activités portuaires en bord de Meuse dans le zoning d'Engis, zoning qui sera donc complètement desservi à très court terme par une nouvelle infrastructure cyclable.

En 2019, ce sont déjà 7 km d'une nouvelle piste RAVeL qui ont été mis en service à travers le zoning d'Engis pour un montant d'environ 2 millions d'euros. Et c'est un peu plus d'1 km supplémentaire qui viendra finaliser la desserte du zoning en 2020, travaux financés à hauteur de 777 835,67 euros par la Wallonie et menés sous la conduite de la Direction des routes de Liège.